

Un événement présenté par :

les affaires



Desjardins



LE DÉFI DU TRANSFERT D'ENTREPRISE

2^e édition

La transaction d'une vie, ça se planifie

21 septembre 2011 ■ Hôtel Hyatt Regency, Montréal

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR LES FONDATEURS ET LES DIRIGEANTS DE PME

**Vous faites partie des 55 000
entrepreneurs qui vont se
retirer d'ici 2018 ?**

Nous vous invitons à participer à un événement exclusif qui vous permettra de pousser plus loin votre réflexion et votre planification d'une transaction unique, le transfert de votre entreprise.

En collaboration avec :

**Miller
Thomson**
avocats | lawyers

RSM Richter Chamberland
Pour que votre vision compte.

Avec le soutien de :

ESG UQÀM
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

Tables rondes • PME 2011 • Présentées par Miller Thomson Pouliot et RSM Richter Chamberland

Tables rondes réservées exclusivement aux chefs d'entreprise – Gratuit

Consultez le site lesaffaires.com/evenements/tablesronde pour plus de détails.

Vous faites partie des 55 000 entrepreneurs qui vont se retirer d'ici 2018 ?

Offrez-vous un après-midi de **réflexion** et de **rencontres inspirantes** qui sauront vous mener plus loin dans votre processus de transfert d'entreprise afin de réussir la **transaction de votre vie** !

Plus vous y pensez, plus les questions se multiplient :

- Que ferai-je après avoir passé le flambeau ?
- Quel sera mon nouveau rôle au sein de l'entreprise ?
- Est-ce que je voudrai encore y tenir un rôle ou me retirer complètement ?
- Est-ce que je connais vraiment toutes les options qui s'offrent à moi ?
- Comment puis-je m'assurer dès maintenant de maximiser la valeur de mon entreprise ?
- Qui seront mes meilleurs alliés pour m'accompagner dans la réflexion et dans la planification d'un transfert éventuel ?

Tant de questions... En effet, le transfert de votre entreprise est une **transaction complexe** qui comporte de multiples dimensions et qui demande de nombreuses expertises.

Animé par Monsieur Jean-Paul Gagné, éditeur émérite du journal Les Affaires, cet après-midi de conférences enrichira votre planification et vous offrira les **conseils éclairés d'experts** et les **témoignages d'entrepreneurs**. De plus, vous profiterez d'une rare occasion de réseautage en compagnie de vos pairs lors d'un cocktail dînatoire.

Cet événement vous est présenté par Desjardins et le journal Les Affaires, en collaboration avec Miller Thomson Pouliot et RSM Richter Chamberland, avec le soutien de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

9 BONNES RAISONS D'Y PARTICIPER :

1 Planifier avant qu'il ne soit trop tard ! Assurez-vous de ne pas faire partie des 70 % de transferts d'entreprises qui échouent.

2 Se préparer psychologiquement à un nouveau départ en compagnie de personnes qui vivent la même chose

3 Savoir quel mode de transfert vous convient et assurer ainsi la pérennité de votre entreprise.

4 Réussir à évaluer la valeur réelle de votre entreprise.

5 Maximiser la valeur de votre entreprise en effectuant le business staging approprié.

6 Avoir en main des outils concrets afin de réussir sereinement et sans tracas cette transaction importante.

7 Profiter d'une occasion unique d'obtenir des conseils de leaders exceptionnels et de chefs d'entreprise inspirants.

8 Échanger avec d'autres entrepreneurs lors d'un cocktail dînatoire.

9 Concrétiser l'une des transactions les plus importantes de votre vie !

12 h 30

Accueil et inscriptions

13 h 00

Mot de l'animateur de la journée



Jean-Paul Gagné
Éditeur émérite
LES AFFAIRES

13 h 10

Mot d'ouverture



Lilianne Laverdière
Vice-présidente services aux
entreprises Est du Québec
MOUVEMENT DESJARDINS

13 h 20

Savoir rester... savoir partir : de la réflexion à l'action ! Outillez-vous pour une transition moins douloureuse

Certains entrepreneurs comparent la vente de leur entreprise à quelque chose d'aussi douloureux que d'aller porter son enfant en adoption.

Comment planifier ce grand saut et s'y préparer psychologiquement ?

Tous les aspects liés à la dimension humaine et à la préparation psychologique d'une transaction aussi importante que la vente de son entreprise sont trop souvent négligés. Soyez prêt à vivre ce changement majeur dans votre parcours. Ne minimisez pas l'importance de la réflexion et de la préparation.

- Comment réussir à laisser aller une telle valeur sentimentale, le travail d'une vie... des réalisations qui vous sont très chères ?
- Comment réussir à changer de rôle et bien planifier cette transition ?

- Quels sont les outils qui vous aideront à cerner et à choisir les options qui correspondent à vos besoins ?
- Quelles ressources permettent de savoir comment quitter le bateau ?



Michel Grenier
Directeur général du Centre
d'entrepreneuriat, coordonnateur
des cours d'entrepreneuriat et chargé
de cours
**ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
(UQÀM)**

Auparavant cadre supérieur dans de grandes entreprises, Michel est un entrepreneur dans l'âme et détenteur d'un MBA en Gestion des technologies. Il est lui-même entrepreneur et a participé à la mise sur pied et au développement de plusieurs entreprises.

Il agit régulièrement comme conférencier et « coach » dans la création d'affaires, dans une grande variété de domaines. Il est mentor de plusieurs entrepreneurs qui visent à réaliser leurs rêves. Ses implications ne s'arrêtent pas là. Il anime des tables de discussion auprès d'entreprises de toutes tailles sur des sujets aussi variés que la stratégie, la qualité, la gestion du changement ou la gestion des opérations au sein de PME.

Michel est aussi chargé de cours à l'UQAM, notamment dans la création et le lancement d'entreprises tant au programmes de MBA qu'au bac. Il est au stade de sa vie où il désire « redonner ».



Johann Vallerand
Professeure agrégée
**ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
(UQÀM)**

Mme Vallerand, professeure de management et d'entrepreneuriat au Département de management et technologie de l'École des Sciences de la gestion de l'UQAM, enseigne depuis 13 ans des cours en gestion stratégique et en entrepreneuriat.

Les recherches actuelles de Mme Vallerand s'orientent sur les meilleures pratiques de gestion des PME canadiennes ainsi que sur le potentiel entrepreneurial des étudiants universitaires. En collaboration avec la professeure Sylvie Berthelot (Université de Sherbrooke) les résultats de leurs recherches communes ont été publiés et présentés dans des revues scientifiques et de nombreuses conférences tant au niveau canadien que sur le plan international.

En plus de son expérience d'enseignante et de chercheure, Mme Vallerand est très impliquée dans de nombreux comités d'affaires.

Johann Vallerand est détentrice d'une maîtrise en commerce international de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Grenoble et d'un doctorat en stratégie de gestion de la même institution qu'elle a obtenu en France sous la codirection de Robert Patureau (IAE de Grenoble) et Benoit Montreuil (Université Laval).

14 h 00

Connaissez-vous les pour et les contre des diverses options qui s'offrent à vous pour réaliser le transfert qui vous convient ?

Vous êtes un entrepreneur qui commence à réaliser qu'un changement dans la propriété de l'entreprise est devenu souhaitable ou même nécessaire et inévitable. Quelle forme ce transfert doit-il prendre ? Une vente de l'entreprise à un repreneur externe, une participation des employés, un transfert progressif à un ou des membres de la famille, la participation d'un investisseur institutionnel dans le capital de l'entreprise ? Quelle que soit la forme du transfert, assurez-vous de faire le choix qui vous convient tout en tenant compte de la situation.



Alain Bergeron

Associé, avocat spécialisé en droit des affaires

MILLER THOMSON POULIOT

Alain Bergeron possède une expertise en droit des sociétés et des affaires, incluant notamment les fusions, acquisitions et réorganisations d'entreprises. Me Bergeron possède une expérience de plus de 30 ans au service des entreprises et tout particulièrement en acquisition et vente. Il est également impliqué au niveau des entreprises familiales et de la mise en place des outils juridiques utiles à leur croissance.

Dans le cadre de sa pratique, Me Bergeron s'occupe de financement corporatif dont notamment la mise en place des diverses ententes à intervenir avec les banquiers et les fournisseurs de capitaux de l'entreprise. Il veille à l'organisation et tenue à jour corporative des compagnies et des sociétés et offre des conseils juridiques auprès des dirigeants d'entreprises.

Me Bergeron a été invité à agir comme conférencier lors de plusieurs congrès organisés notamment par l'Association de planification fiscale et financière (APFF).

De 1980 à 1983, Me Bergeron a enseigné le droit des affaires à la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

14 h 45

Pause

15 h 05

Évaluez et maximisez le prix de vente de votre entreprise pour un transfert à sa pleine valeur

- Quelles sont les étapes liées au processus de mise en vente ?
- Quels sont les concepts de base pour l'évaluation de la valeur de vente d'une entreprise ?
- Quels éléments clés ont un impact sur la valeur de votre entreprise ?
- Comment réussir la mise à niveau afin de maximiser le prix de vente de votre entreprise ?



Robert Hodge

Associé en audit

RSM RICHTER CHAMBERLAND

Robert Hodge, compte plus de 27 années d'expérience en certification, en planification fiscale et en consultation stratégique. En 1985, M. Hodge a fondé le cabinet Chamberland Hodge avec son associé Denis Chamberland; il a administré ce cabinet conjointement avec ce dernier pendant 23 ans, jusqu'au regroupement du cabinet avec RSM Richter en janvier 2009. M. Hodge siège aujourd'hui au conseil d'administration de RSM Richter Chamberland.

M. Hodge s'est taillé une réputation d'excellence auprès des PME québécoises et de leurs conseillers juridiques et bancaires. Reconnu pour l'importance qu'il accorde aux relations clients et pour sa compréhension des enjeux et des défis auxquels font face les entrepreneurs, M. Hodge est pour eux un conseiller privilégié.

Parmi ses champs d'activité, M. Hodge intervient régulièrement afin d'établir des stratégies de croissance novatrices, en offrant des conseils en matière d'acquisition, de vente, de financement et de fusion d'entreprises. Il a également développé une expertise pointue en matière de résolution de conflits entre actionnaires.



Mathieu Gauvin

Associé en financement d'entreprises

RSM RICHTER CHAMBERLAND

Mathieu Gauvin possède plus de 25 ans d'expérience en fusions et acquisitions. Avant de se joindre à RSM Richter Chamberland, M.

Gauvin était associé chez Schroders et Associés Canada, un gestionnaire canadien de fonds d'acquisitions d'entreprises de premier plan.

Pendant sa carrière, M. Gauvin a joué un rôle actif dans de nombreuses transactions financières d'importance et complexes. Il a participé à la recherche, la structuration et la négociation d'acquisitions, à des refinancements d'entreprises ainsi qu'au désinvestissement de compagnies en portefeuille. Il a siégé au conseil d'administration de plusieurs de ces compagnies les assistant à gérer la transition à la suite de leur acquisition, à établir leur planification stratégique et à relever les défis opérationnels et de gestion.

M. Gauvin a conseillé de nombreuses sociétés opérant dans des secteurs d'activité variés lors de transaction d'achat ou vente d'entreprises. M. Gauvin possède une vaste expérience autant auprès d'entreprises privées que d'entreprises cotées en bourses. M. Gauvin est administrateur et président du comité de vérification de deux sociétés cotées en bourse, soit Quincaillerie Richelieu Limitées et Fonds de revenu Hélicoptères Canadiens.

16 h 00

Ce que les livres ne vous diront pas... apprenez-le de ceux qui l'ont vécu !

À la demande générale, nous vous présentons la deuxième ronde de « Mes meilleurs coups » et...
« Si j'avais su... »

Des chefs d'entreprise partageront avec vous leurs expériences, leurs bons coups et leurs moins bons coups ! Ils révéleront leurs histoires de transfert d'entreprise qui sont riches d'apprentissages.

ANIMATEUR :



Jean-Paul Gagné
éditeur émérite
JOURNAL LES AFFAIRES

EN ENTREVUE :



Sylvie Lemaire
cofondatrice et ex-présidente
FEMPRO

Sylvie Lemaire est administratrice de sociétés. Elle siège au conseil d'administration de Fempro, un fabricant de produits absorbants, dont elle est la co-fondatrice et dont elle a assumé la présidence de 1996 à 2007. Elle était aussi copropriétaire de Dismed Inc., un distributeur de produits médicaux, de 1996 à 2006.

Elle siège aussi au conseil d'administration de Cascades Inc., un fabricant de produit d'emballage et de papier tissu, où elle a occupé des postes en production, recherche et développement et en gestion générale de 1984 à 1994.

Madame Lemaire est détentrice d'un Baccalauréat en ingénierie industriel de l'École polytechnique de Montréal.



Jean Fleury
président directeur général actuel
FEMPRO



Francois Cyr
président
TECHFAB

Francois Cyr a débuté sa carrière dans l'industrie aéronautique au sein de Bell Hélicopter. Par la suite, il est devenu directeur général chez un fournisseur de Bell Hélicopter, Aérotech-Tubetronics. Après plus de 15 ans dans le monde de l'aéronautique et à la suite de l'obtention d'un MBA, François Cyr a décidé de partir à son compte à titre de consultant. Depuis septembre 2010, Monsieur Cyr et Madame Fresneau sont devenus les nouveaux propriétaires de Techfab. Lors du Concours québécois en entrepreneuriat 2011, les deux nouveaux propriétaires de Techfab se sont illustrés en remportant le prix le Prix Transmission d'entreprise.



Solange Fresneau
vice-Présidente
TECHFAB

Solange Fresneau a suivi des études supérieures aux États-Unis à l'Université Embry-Riddle Aeronautical, une Université spécialisée en aéronautique. Elle a travaillé comme acheteur stratégique chez Bombardier et CAE. À la suite de l'obtention de son MBA elle a décidé de partir en affaires en ouvrant 2 boutiques de bijoux et de perlerie. Elle a vendu le concept et

la boutique de Laval en novembre 2009 et elle est devenue co-proprétaire de Techfab avec Monsieur François Cyr. Lors du Concours québécois en entrepreneuriat 2011, les 2 nouveaux propriétaires de Techfab se sont illustrés en remportant le prix le Prix Transmission d'entreprise.

Techfab est lauréate du Prix Transmission d'entreprise au Concours québécois en entrepreneuriat 2011

17 h

Cocktail dînatoire et réseautage Zone consultation Desjardins

Venez rencontrer des experts qui répondront aux questions qui vous préoccupent et qui discuteront avec vous des multiples facettes du transfert d'entreprise. Ces experts seront sur place pour échanger avec vous.

19 h

Fin de l'événement

Les tables rondes • pme 2011

Présentées par Miller Thomson Pouliot et RSM
Richter Chamberland

Le matin de l'événement, participez à des tables rondes exclusives* réservées aux chefs d'entreprise, qui favoriseront les échanges et le partage de témoignages inspirants. Les entrepreneurs sont invités à partager leurs réflexions et leurs idées sur les enjeux liés au défi du transfert d'entreprise auxquels les PME québécoises font face.

Pour plus d'information, consulter le site :
[lesaffaires.com/evenements/
tables rondes](http://lesaffaires.com/evenements/tables rondes)

L'événement TABLES RONDES PME 2011 sera également présenté en octobre à Laval et à
Brossard :

■ Le 18 octobre de 8 h 30 à 12 h 00
Le St-Martin Hôtel Laval

■ Le 20 octobre de 8 h 30 à 12 h 00
Brossard (lieu à confirmer)

*Les tables rondes sont réservées aux chefs et aux dirigeants d'entreprise. Les places sont limitées à un maximum de 25 participants.



LE DÉFI DU TRANSFERT D'ENTREPRISE

2^e édition

La transaction d'une vie, ça se planifie

21 septembre 2011 ■ Hôtel Hyatt Regency, Montréal

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE :
www.lesaffaires.com/evenements/defitransfert

- Site sécurisé, paiement par chèque ou par carte de crédit
- Svp, mentionnez le code prioritaire PRG lors de votre inscription

TARIFS :

- 195 \$ par personne avant le 5 août 2011
- 250 \$ par personne - prix régulier en vigueur à compter du 6 août 2011
- 1095 \$ par table (6 personnes)

Tous les prix sont assujettis à la TPS et la TVQ à moins que votre organisation ne soit exonérée de ces taxes

CONTACTEZ-NOUS :

- Par courriel : conferences@transcontinental.ca ■ Téléphone : 514 392-4298 ■ Télécopieur : 514 392-2063

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le rabais sur l'inscription est valide jusqu'au 5 août inclusivement. Les frais de participation comprennent la documentation de la conférence, des collations et boissons à la pause-café, et le cocktail dînatoire. Vous pouvez vous inscrire par téléphone, par télécopieur, en ligne ou sur place. Notez que vous ne pouvez participer à cette conférence que si vous effectuez votre paiement au plus tard le jour même de la conférence. **Veillez faire parvenir votre chèque à l'ordre des ÉVÉNEMENTS LES AFFAIRES, A/S Audrey Mireault, indiquant le code de conférence 2016 à l'adresse : 1100, boul. René-Lévesque Ouest, 24^e étage, Montréal (Québec) H3B 4X9.**

UNE POLITIQUE D'ANNULATION FLEXIBLE

Toute demande d'annulation doit obligatoirement être envoyée par courriel à conferences@transcontinental.ca au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant l'événement pour remboursement. Le fait de ne pas participer à la conférence ne vous libère en

aucune façon de l'obligation d'acquitter les frais exigibles. Cependant, vous pouvez en tout temps vous faire remplacer par une personne de votre choix en nous en avisant par écrit. Les organisateurs se réservent le droit de modifier en tout ou en partie la programmation, et ce, sans préavis.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence aura lieu à l'hôtel Hyatt Regency de Montréal, 1255, rue Jeanne-Mance, à Montréal (Québec) H5B 1E5, pour les journées du 24 et 25 août. Pour savoir comment vous y rendre ou pour louer une chambre, consultez directement l'hôtel à l'adresse www.montreal.hyatt.ca ou en appelant le 514 982-1234 ou 1 800 361-8234.

PARTICIPANT DU QUÉBEC

Le coût de la formation peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Un événement présenté par :

les affaires  **Desjardins**

En collaboration avec :

**Miller
Thomson**
avocats | lawyers

RSM Richter Chamberland
Pour que votre vision compte.

Avec le soutien de :

ESG UQAM
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

www.lesaffaires.com/evenements/defitransfert